

# L'info avant tout

## 1/ Tempo, arrêtez la casse !

Tel est le message de vos élus SNJ à la direction : arrêtez la casse ! Avec Tempo, on va donc tout éteindre le 4 septembre ? Finies les éditions nationales emblématiques de France 3... Une partie de la rédaction nationale serait donc sacrifiée pour du bric-à-brac éditorial ? Tout cela pour une inversion du modèle ni fait ni à faire ? Entre 25 et 40 % de ces rendez-vous, *Ici 12/13* et *Ici 19/20*, seraient produits par la Rédaction nationale, un point sur lequel insiste le Syndicat National des Journalistes dans son préalable. Où est la volonté de régionalisation, à part l'idée de faire présenter l'ensemble des journaux de France 3 par les 24 régions ?

### [Lire ou relire ici notre préalable.](#)

Les élus bouillonnent de questions en début de séance. Mais pour ce CSE du Siège, un avis de recherche aurait sans doute pu être lancé !!! Où est la directrice de la rédaction, Muriel Pleyne, qui brille une nouvelle fois par son absence ? Alexandre Kara, le directeur de l'Information est bien là, en bout de table, flanqué de la directrice du projet Tempo, Sophie Guillin. Le SNJ commence par un avertissement. L'entreprise ne peut pas lancer un tel projet après la publication du rapport Cedaet qui décrit la Rédaction nationale comme une machine à broyer : graves atteintes à la liberté journalistique, non-respect des amplitudes horaires, non validité du forfait jour, conséquences sur la santé des salariés... « Cela doit être une priorité », selon Alexandre Kara. Mais le temps presse. Le SNJ martèle que Tempo ne pourra pas se construire sur ces sables mouvants faits de souffrance au travail. Déjà, la direction tarde à répondre, elle a botté en touche lors de la dernière réunion des RP (Représentants de proximité). Le Syndicat National des Journalistes se réserve le droit de transmettre ce rapport explosif à l'inspection du travail.

### [Lire ici notre communiqué : « Situation alarmante à la rédaction nationale ».](#)

La direction qui prend beaucoup trop de libertés avec le code du travail, avec l'accord collectif et l'application du forfait jour ne peut plus être dans le déni. Il en est de même au sujet des délais d'information-consultation des élus à propos de Tempo. Le processus a été enclenché en janvier pour une consultation en mai. Et voilà que tout d'un coup, l'agenda est remis en cause, par l'envoi d'un projet retravaillé (un document de 191 pages avec de nombreuses pièces annexes). Le vote des élus n'aura finalement lieu que les 21 et 22 juin pour le CSE du Siège et les 4 et 5 juillet pour le CSE Central. La présidente Delphine Ernotte et ses représentants s'affranchissent donc des règles, quand cela les arrange, devant les représentants des salariés médusés !!! Des élus qui ne sont pas au bout de leurs (mauvaises) surprises...

Tout est bon pour faire passer la pilule de Tempo. Voilà maintenant que la direction annonce la création de 60 postes afin de permettre « la soutenabilité de la charge au moment de la bascule dans les régions », selon la directrice du projet. On dirait du Houellebecq ! Dans les détails, cela concernerait des emplois dans les antennes régionales sur d

es fonctions « à la filière édition au sens large », « un rééquilibrage en fonction des antennes ». Il s'agirait aussi « d'accompagner des mobilités fonctionnelles » et de soutenir les régions qui sont « confrontées à plusieurs projets », affirme madame Guillin, « comme Open Média dans le grand-Est ou la région Mozart à Grenoble ». Aucune cartographie des postes, ni précision sur le nombre de journalistes de la rédaction nationale candidats à des mutations dans les 24 régions. Des embauches ou redéploiements ?

Les deux, d'après le directeur de l'information, Alexandre Kara. Quid du nombre de postes gelés pendant la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) qui pourraient resurgir dans le cadre de Tempo ? Pas davantage d'information.

Au Siège, l'avenir des personnels, et notamment des journalistes, reste en suspens, en particulier pour celles et ceux qui sont directement affectés aux éditions nationales. Les salariés « *en première ligne* », selon les termes d'Alexandre Kara, sont reçus par la direction. « *On est, à l'heure qu'il est, en mesure de faire des propositions à 90 % des gens concernés* », affirme le directeur de l'Information. Et d'assurer que les non permanents sont également pris en compte. Le SNJ suit d'ailleurs de près des chefs d'édition CDD qui vont perdre leur activité à cause de la fin des 12/13 et 19/20 nationaux.

La mascarade a assez duré. Nous sommes dans le dur, et le flou préside toujours à ce projet funeste.

À ce jour, le projet présenté par la direction, c'est la brigade du réchauffé ! Les reportages de la rédaction nationale devront être envoyés vers les régions à 12 heures ou à 19 heures, pour une diffusion trois quarts d'heure plus tard. Et pourquoi cette césure à 19 h 45 pour la déclinaison de l'information nationale et internationale ? Que se passerait-il pour des faits similaires à Notre-Dame qui brûle ou aux effondrements de la rue de Tivoli à Marseille ? En situation de *Breaking News*, France 3 Provence-Alpes Côte d'Azur prendra la main sur les 23 autres régions, nous dit Sophie Guillin. Et un sujet fabriqué par la rédaction nationale qui apportera une multi-source d'images pourra être diffusé à 19 h 45 pour « *donner un nouveau volume* » à cette information déjà traitée plus tôt dans l'édition.

C'est un accident industriel qui se prépare, Tempo n'est pas journalistique, c'est un projet politique, rétorquent vos élus du SNJ. Un projet moderne qui a des relents « de vieille télé » selon de nombreux élus. Pour preuve, les propositions de reportages issus des groupes de travail et détaillés dans le document fourni. Premier exemple, « *Ici chez vous* », une rubrique dans laquelle les anciens présentateurs des éditions nationales iraient

à la rencontre des Français. Encore et toujours du micro-trottoir... Parmi les visages emblématiques, la direction cite « Catherine Matosh (sic) » dont elle ne parvient même pas à orthographier le nom. Et Laurent Bignolas qui, jusqu'à preuve du contraire, aurait quitté l'entreprise. Silence, la direction est gênée aux entournures...

Ensuite, un dossier « circuit alimentaire » devra permettre de tracer l'origine des produits. Seulement voilà, c'est du casting à tous les étages !!! Selon le document de la direction, il faudra « *caster un profil de journaliste capable de faire ça (présentation extérieure, reportage, écran tactile), faire le bon choix des personnes « exemples », assez rassembleuses pour les 24 régions* ». Tout ce que nous combattons qui relève de la discrimination en interne, la direction va donc l'accélérer. C'est écrit noir sur blanc, même si Alexandre Kara reconnaît qu'il y a « *un malentendu sur l'utilisation du mot casting, ce n'est pas heureux* ». Tous les sujets préconisés pour la rédaction nationale dans le cadre de Tempo sont hyper formatés, de « *Climat, une chronique didactique sur l'impact de notre quotidien sur l'environnement* », à « *Face à Face* », un débat entre des personnes aux points de vues antagonistes. En discussion, « *le sujet dont on parle au café* » avec « *une possibilité de les faire se rencontrer à la fin* ». Mise en scène quand tu nous tiens.

« La question qui fâche », une autre rubrique pour laquelle le traitement bénéficierait d'un « *apport de neutralité du service public* » !!! Ça veut dire quoi ? Veulent-ils se substituer à la déontologie, au droit d'auteur et au droit moral des journalistes ? La rubrique « *Nos services publics* » est censée apporter « *les clés sur un sujet souvent brouillé, instrumentalisé par le discours politique* ». Un discours qui serait donc a priori frappé d'indignité, est-ce le meilleur moyen de consolider les fondations de la Démocratie ? Ce mot est d'ailleurs répété à l'envi par la direction de France Télévisions, alors que les contenus suggérés s'éloignent dangereusement des valeurs qui la sous-tendent. Quasiment rien sur le social, le mot syndicat est banni, le mantra qui n'est pas nouveau consiste à « *angler les sujets vus du citoyen* ».

Au lieu d'une télé destinée à éclairer le citoyen et à lui donner les clés pour se faire un jugement en toute indépendance.

« J'entends les inquiétudes sur l'éditorial, il y a des propositions, on n'est pas dans un corpus fermé, on va essayer d'identifier ce qui intéresse les uns et les autres (dans les régions) ».

Avec un brin d'ironie, le SNJ remercie le directeur de l'information pour « cette formation accélérée en journalisme ». D'autres élus parlent de « télé bistro »... Et M. Kara, peu ouvert à la critique, de s'offusquer du ton employé. C'est du fond que nous parlons, Monsieur le directeur, que vous le vouliez ou non !!! Pour les élus SNJ, Tempo représente un rétrécissement de l'offre, un recul du pluralisme qui n'est certainement pas à la hauteur des enjeux démocratiques du moment.

Aujourd'hui, déplore le SNJ, l'info de service public a déjà été fortement diminuée par la suppression du Soir 3 qui rassemblait 1 million 600 000 téléspectateurs certains jours, 650 000 en moyenne. On a sacrifié le Soir 3 que rien n'a remplacé ! L'offre d'information, c'est un ensemble, le réseau régional de France 3, les éditions nationales de France 3, les éditions de France 2 et France Info. Cette dernière serait amenée à se développer, au travers d'un acte 2, d'un renforcement non lié à Tempo, selon la direction. Le SNJ l'a dit haut et fort : que les journalistes rendus « inactifs » à la rédaction nationale, autrement dit les exclus du casting de France 2 soient affectés par

défaut au Canal 27, ou à Tempo, est inacceptable. « Les compétences ne sont pas les mêmes entre les journalistes mais il ne doit pas y avoir de casting discriminatoire », assure Alexandre Kara.

Quant à l'évolution des métiers, elle ne serait pas prévue dans Tempo, prétend la grande organisatrice du projet, Sophie Guillin. Le directeur de l'information abonde en ce sens, alors qu'à l'automne prochain, des négociations sont déjà prévues sur les fonctions de JRI-Monteur ou de Journaliste-Deskeur. Ce métier en particulier est à ce jour cantonné au périmètre de France Info, en vertu des accords de cette chaîne. « La quasi-totalité de ce qui va être proposé aux régions sera produite par la rédaction nationale, nous respecterons les métiers, les accords collectifs aujourd'hui en vigueur », indique M. Kara. On fait donc comme si une force occulte à la direction de l'info voulait renégocier les métiers. Sans que cela puisse être lié aux différents projets ? De qui se moque-t-on ?

En conclusion, vos élus du SNJ n'ont pas mâché leurs mots. Cette consultation est insincère. Il est impossible de regarder la direction supprimer les éditions nationales de France 3 comme cela, sans réagir. En plus des différentes actions en justice qui vont être lancées, nous allons créer les conditions d'un conflit dur pour empêcher la partition Tempo d'être jouée.

## 2/ Bilan de l'emploi

Au 31 décembre, le Siège comptait un effectif de 3 736 permanents contre 3 878 l'année précédente.

Une première à souligner et pas seulement pour l'anecdote, à France Télévisions, les femmes sont désormais majoritaires avec un taux de 50,1 %.

Nous joignons à ces quelques lignes le rapport de la commission Emploi, Formation présenté en séance.

► [Lire ici.](#)



### 3/ Du côté de la RCC, c'est pas folichon...

Au chapitre de la rupture conventionnelle collective, le bilan est présenté comme satisfaisant par la direction, à peine contrasté par les syndicats signataires, et en trompe l'œil pour vos élus SNJ. Pour rappel, le SNJ n'avait pas approuvé ce dispositif qui a pris fin en 2022.

- Les données brutes tout d'abord :

Sur le Siège, 609 salariés ont quitté l'entreprise dans le cadre de la RCC, 337 ont été recrutés. Moyenne d'âge des recrutements : 37 ans, dans une entreprise à 49 ans, nous dit-on.

Les journalistes représentent moins de 20 % des départs. Après calcul entre départs et recrutements, le Siège a perdu dans l'opération près de 8 % de ses effectifs.

439 départs à la retraite pour 170 qui ont opté pour un nouveau projet professionnel.

- Création d'entreprise : 75

- Vers une autre entreprise : 48 en CDI, 9 en CDD

- Reconversion : 38

Derniers chiffres, cette opération sur l'ensemble du groupe a coûté 117,9 Millions d'euros pour 1 238 départs (71,2 millions d'euros pour les départs en retraite et 22,2 millions d'euros pour les projets professionnels).

Quelques chiffres donc qui, selon la direction, respectent les engagements en terme de balance entre départs et recrutements, soit 62 %. Mais aucune réponse sur la suite, question que pose le SNJ depuis des mois. Que deviennent les postes qui restent en souffrance ? Sont-ils définitivement supprimés, sont-ils gelés, sont-ils redéployés vers Tempo ? Toujours aucune perspective, l'opacité reste d'actualité. Mais nous n'en sommes plus à ça près, pourrait-on dire, avec un dernier chiffre sous forme de conclusion. En 10 ans, les deux présidents, Ernotte et Pfimlin, ont supprimé 1539 postes, soit 3 emplois effacés chaque semaine... Un plan social permanent, disait il y a peu Delphine Ernotte, semblant le regretter tout en étant à la manœuvre...



## Vos élus et représentant syndical SNJ au Siège



### TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin



### SUPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne Guillé-Epée



### REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

**Syndicat National des Journalistes  
de France Télévisions**

Nous rendre visite : bureau D 142  
Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

01 56 22 88 28

